

# Crest

## « Entrez, c'est ouvert ! »

Avec Villages vivants, participez au financement du rachat de l'Usine vivante



La coopérative Villages vivants a signé le 14 octobre un compromis de vente pour l'acquisition des locaux de l'Usine vivante, auprès des propriétaires de l'ancienne usine Salmson, rue Adrien Fayolle. La finalisation de l'achat est prévue d'ici la fin de l'année ou au tout début 2026. Cette signature marque une étape décisive pour le développement du projet de l'Usine vivante, ainsi qu'un moment symbolique fort pour Villages vivants, structure née dans ses murs.

Créée en 2015 par une douzaine de citoyens engagés et entrepreneurs locaux, l'association Usine vivante a redonné vie à ce

bâtiment industriel emblématique. Depuis, le lieu accueille aujourd'hui 90 personnes, qui partagent au quotidien les espaces, les outils, les savoir-faire ainsi que les valeurs spécifiées dans leur charte. L'Usine vivante propose des événements et des locaux d'activité à destination des entreprises, artisans, travailleurs indépendants, associations et autres acteurs du territoire, autour de thématiques variées, allant de l'artisanat au conseil, à la communication, en passant par la culture et l'innovation sociale. Les propriétaires, dans une logique de transmission et soutiens de la pérennité du lieu,

acceptent de vendre une partie des bâtiments aux acteurs qui en avaient fait la demande. Ce bâtiment, d'une surface totale de 1 800 m<sup>2</sup>, sera divisé en quatre parcelles appartenant à quatre propriétaires distincts : les propriétaires conservent une partie de la grande halle, soit 600 m<sup>2</sup> ; Stéphane Brun, artisan, 270 m<sup>2</sup> pour son entreprise Atypic bois, la société Mékong 720 m<sup>2</sup> et la coopérative Villages Vivants 390 m<sup>2</sup>, au profit de l'association Usine vivante. Pour Villages vivants, cette acquisition a une résonance particulière : c'est dans les locaux mêmes de l'Usine vivante qu'a germé l'idée de créer la coopérative, aujourd'hui reconnue pour redonner vie à des lieux vacants des territoires ruraux en y soutenant des initiatives collectives et solidaires.

### SUITE LOGIQUE

« Ce lieu a vu naître Villages vivants. Pouvoir aujourd'hui le racheter et le sécuriser pour l'avenir est une belle manière de

rendre à ce territoire ce qu'il nous a apporté », confie Raphaël Boutin, codirecteur de la coopérative. Villages Vivants gère aujourd'hui 32 lieux dans 13 départements, dont plusieurs bâtiments dans la vallée de la Drôme : à Crest, pour l'association Dromolib, la coopérative 8 FabLab et le siège de la coopérative. À Die, pour l'association L'Accorderie du pays d'ois et pour la SCIC L'Avant-Poste (participation financière). A Luc-en-Dois pour l'épicerie SCOP La Milpa.

Villages Vivants ne cherche jamais de biens immobiliers, mais apporte une réponse à un besoin et à une demande. Ensuite, les projets sont instruits, pour vérifier la pertinence territoriale et la viabilité, puis validés auprès de nos instances de décision. Grâce à ce rachat, l'Usine vivante va pouvoir bénéficier de travaux importants (enveloppe estimée à 240 000 euros) financés par Villages vivants. Le bâtiment, aujourd'hui difficile à chauffer l'hiver et à rafraîchir l'été, bénéficiera

65 chemin du petit Saint-Jean  
Espace Saint-Jean / 26400 Crest

JEU  
20  
NOV.  
19H

## SOIRÉE CARITATIVE

Réservation  
jusqu'au  
15/11

Hûtres & Beaujolais nouveau

Bénéfices reversés à la lutte contre le cancer

### Vente aux enchères

Maillots seniors



Collection "octobre Rose" 2025

50€ prix de départ

### Assiette sur réservation

Cochon de lait à la broche

\*Poulet rôti

Pommes de terre grenaille

Dessert

15€/personne

Réservation au 06.16.49.12.67

### Assiettes au choix

Hûtres

Plateaux de fromages



d'un programme de rénovation énergétique visant à améliorer le confort des usagers et la performance environnementale du site. Cet investissement sera financé par les fonds de la coopérative Villages vivants et abondé par un emprunt bancaire auprès de la Banque populaire de Crest. Les fonds proviennent, notamment, de l'épargne citoyenne. Ainsi, toutes les personnes intéressées peuvent soutenir ce projet et

rejoindre l'aventure en investissant dans la coopérative, soit en achetant des parts sociales, soit en souscrivant des titres participatifs (prêts sur sept ans). Ces investissements ouvrent droit à une réduction d'impôt de 25 % du montant engagé. Rencontrez Villages vivants au marché de Noël de l'Usine vivante samedi 29 novembre de 10 heures à 21 heures.

Villages vivants